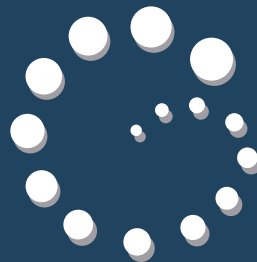


# Vision stratégique

2010-2013



REGROUPEMENT  
des CENTRES de la PETITE ENFANCE  
de L'ÎLE de MONTRÉAL

## La mission du RCPEÎM

Le Regroupement des centres de la petite enfance de l'île de Montréal est une corporation à but non lucratif dont la mission est de promouvoir et de soutenir la qualité, l'universalité et l'accessibilité des services de garde éducatifs, à but non lucratif, géré par les parents afin de répondre aux besoins des enfants et des familles sur tout le territoire de l'île de Montréal.

## La vision du RCPEÎM

Le centre de la petite enfance est un projet éducatif, social et communautaire qui favorise le développement harmonieux de l'enfant. Les services de garde qui y sont offerts visent à stimuler les habiletés motrices, affectives, sociales et de langage des tout-petits tout en s'adaptant aux besoins spécifiques de chacun d'entre eux. Le CPE travaille en collaboration avec les parents à qui il offre du soutien dans leur rôle d'éducateur de premier plan. Le CPE est une entreprise d'économie sociale, financée en grande partie par l'État, gérée localement par des conseils d'administration composés majoritairement de parents, considérés comme des citoyens actifs dans la réponse aux besoins des familles de leur communauté.

## Axes triennaux 2010-2013

- 1° Protéger l'intégrité et la pérennité du modèle économique et social du réseau des CPE et BC
- 2° Obtenir l'équilibre entre le besoin des familles et le développement du réseau des CPE et BC administrés par les parents
- 3° Préserver et contribuer à l'amélioration de la qualité de l'offre de services pour tous les enfants montréalais
- 4° Accroître l'efficacité du modèle associatif

## 1. Protéger l'intégrité et la pérennité du modèle économique et social du réseau des CPE et BC

Cet axe prend en compte les enjeux liés à la situation des finances publiques et aux débats sociaux concernant le financement de l'éducation à la petite enfance comme moteur du développement économique et social du Québec.

Au cours des trois prochaines années, nous anticipons que le réseau sera davantage menacé dans son financement et par le déploiement de la garde non régie et de la garde commerciale, de même que par la volonté du réseau scolaire d'intégrer les 4 ans (représentations, mobilisation des partenaires et des membres, sensibilisation des parents et des familles).

- 1.1. Démontrer au grand public et partenaires l'apport du réseau comme moteur économique et social
- 1.2. Maintenir et augmenter nos liens avec les parents administrateurs
- 1.3. Assurer une veille sur les aspects législatifs, administratifs et financiers du réseau des CPE et BC

## 2. Obtenir l'équilibre entre le besoin des familles et le développement des CPE et BC administrés par les parents

Selon les plus récentes données connues (2006) de Statistique Canada, on dénombre 94 665 enfants âgés de moins de 5 ans sur l'île de Montréal. En 2009, le réseau des CPE-BC montréalais offre 34 613 places contre 20 626 places en garderies commerciales subventionnées et non subventionnées. Le dernier développement de places devrait se concrétiser en 2010-2011 pour rendre accessibles près de 2 600 nouvelles places.

De toute évidence, il existe un déséquilibre entre les besoins et le nombre de places. Ce déficit fait pression sur les parents qui ne peuvent exercer un véritable choix quant à l'offre de service pour leur enfant. La situation ne pourra que s'aggraver puisqu'en début d'année, nous apprenions que les 15 000 nouvelles places promises par le gouvernement ne seraient pas octroyées au cours de 2010-2011.

- 2.1. Assurer un nombre de places suffisant pour répondre aux besoins des parents montréalais
- 2.2. Soutenir des programmes d'accès au réseau des CPE aux familles montréalaises, en particulier aux familles vulnérables
- 2.3. Assurer une veille sur l'universalité des services et le maintien de frais de garde accessible aux familles montréalaises

### 3. Préserver et contribuer à l'amélioration de la qualité de l'offre de services pour tous les enfants montréalais

Le RCPEÎM détient une solide expertise, un leadership reconnu par les partenaires et de nombreux outils en matière de soutien à l'amélioration continue de la qualité. La dernière planification triennale nous a permis de consolider de nouvelles stratégies de soutien à la qualité (Soutien à la gestion, Tournée de quartier, Journées thématiques...) et de développer de nouveaux outils (Petit guide Odyssee, formation BRIO, Sciences, on joue!).

Fort de notre expérience, nous devons d'une part nous assurer que chacune de nos stratégies soit clairement ciblée et complémentaire afin qu'elles participent à diminuer les écarts et les disparités entre les installations et le milieu familial, entre les petites et grosses corporations, entre l'ancienne et la nouvelle génération de gestionnaires et d'intervenants de l'île de Montréal. Nous devons également nous assurer que l'amélioration continue de la qualité de l'offre de services demeure un projet collectif cohérent et mobilisant pour l'ensemble du réseau.

- 3.1. Poursuivre la consolidation de la fonction qualité
- 3.2. Promouvoir et soutenir une formation qualifiante pour les CPE et BC
- 3.3. Initier et favoriser l'appropriation de nouveaux savoirs et le transfert de connaissance en petite enfance
- 3.4. Soutenir les CA et les DG dans leur mandat d'orientation stratégique
- 3.5. Promouvoir et accompagner les CPE et BC pour un continuum des services 0-5 ans

### 4. Accroître l'efficacité du modèle associatif

Cet axe interpelle l'organisation stratégique du réseau et mise sur nos pratiques associatives, nos communications avec les membres, notre gestion interne. Une attention particulière sera portée aux liens qui unissent les CPE aux différents paliers de la vie associative (local, régional, national) et au suivi de la Commission d'étude de l'AQCE.

- 4.1. Connaître les besoins de l'offre de services des CPE et BC montréalais
- 4.2. Analyser et redéfinir, au besoin, les liens entre le local, le régional et le national
- 4.3. Assurer le dynamisme de la vie associative et démocratique du réseau
- 4.4. Maintenir et renforcer nos pratiques de saine gestion
- 4.5. Maintenir des services administratifs répondant aux besoins des membres
- 4.6. Consolider nos communications et assurer la circulation de l'information dans le réseau



REGROUPEMENT  
des CENTRES de la PETITE ENFANCE  
de L'ÎLE de MONTRÉAL